

LFIS Vision UCITS – Equity Defender – Class R Shares (EUR)

LU1214486299

Une classe d'action de LFIS Vision UCITS – Equity Defender (le « Fonds ») domiciliée au Luxembourg.
Un compartiment de LFIS Vision UCITS géré par LFIS Capital (« LFIS » ou la « Société de Gestion »).

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition asymétrique à la performance des marchés actions Européens consistant à surperformer les marchés actions Européens sur le moyen tout en réduisant les risques inhérents à une telle exposition et incorporant des considérations ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR par le biais de sa sous-stratégie Core Equity Portfolio, dont la mise en œuvre implique l'utilisation de filtres ESG, tel que décrit en détail ci-dessous. La Société de Gestion tient compte des risques en matière de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement.

Pour atteindre cet objectif d'investissement, la Société de Gestion mettra en œuvre une stratégie d'investissement en se concentrant sur deux sous-stratégies principales :

-Une exposition actions core qui vise à construire une exposition à un portefeuille diversifié d'actions européennes (« Core Equity Portfolio »), sélectionnées dans un vaste univers d'actions européennes cotées (à forte capitalisation boursière), par l'application d'un approche quantitative consistant à :

(i) incorporer des filtres ESG basés sur les notations ESG fournies par des fournisseurs externes et des outils propriétaires développés par la Société de Gestion. Un filtre basé sur au moins un fournisseur de notation externe sera d'abord appliqué. Ce filtre est obligatoire et éliminera 20% de l'univers. Le filtre donnera un poids plus important au classement de la gouvernance. Un second filtre basé sur les outils propriétaires de la Société de Gestion peut alors être appliqué. L'utilisation de ce second filtre sera laissée à la discrétion de la Société de Gestion; et

(ii) sélectionner des actions à fort potentiel de performance ajusté au risque (sur la base d'un ensemble de métriques financières fondamentales et techniques définies par la Société de Gestion, incluant non limitativement, le rendement des capitaux propres, la croissance des ventes et des bénéfices, le rapport entre dette et résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (ebitda), rendement des bénéfices, etc.) et faibles risques idiosyncratiques, tout en maintenant un haut niveau de diversification au niveau du portefeuille.

L'exposition au Core Equity Portfolio sera mise en œuvre principalement par des investissements directs dans les actions concernées et à titre accessoire par l'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés et / ou de gré à gré.

-Une stratégie de superposition (overlay) discrétionnaire visant à réduire le risque systémique du Core Equity Portfolio, tout en contribuant positivement à la performance du Compartiment à moyen terme. Cette stratégie overlay sera mise en œuvre principalement à travers l'utilisation d'instruments financiers dérivés, négociés sur des marchés réglementés et / ou de gré à gré.

Au moins 90% des actifs nets du Compartiment seront soumis aux filtres ESG mentionnés ci-dessus.

Le Compartiment devrait investir en permanence au moins 75% de ses actifs nets dans des actions et des titres similaires émis par des sociétés ayant leur siège social dans des pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (EEE) qui ont signé des conventions fiscales avec France qui prévoit une assistance pour prévenir la fraude et l'évasion fiscale. Si la Société de Gestion le juge nécessaire à des fins défensives et à titre temporaire, le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de ses actifs nets dans des obligations à court terme, des instruments du marché monétaire, des dépôts, des parts ou des actions d'OPC du marché monétaire ou en cash.

Valeur Nette d'Inventaire : la Valeur Nette d'Inventaire par action est calculée sur une base quotidienne chaque Jour Ouvrable (le "Jour d'Évaluation").

Jour Ouvrable : un jour complet où les banques sont normalement ouvertes à Paris et à Luxembourg.

Jour de Bourse : un jour qui n'est pas un jour férié (ni un jour de clôture anticipée) sur un marché boursier qui est (a) un marché pour une part importante des investissements du Fonds ; ou (b) EUREX ou EURONEXT.

Rachats : sur une base quotidienne. Les demandes de rachat dûment remplies doivent être reçues par l'Agent de Registre et de Transfert au plus tard à 12 heures (heure du Luxembourg) le Jour d'Évaluation concerné (« Heure limite ») afin d'être traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par Action calculée le Jour d'Évaluation concerné. Les demandes de rachat reçues par l'Agent de Registre et de Transfert le Jour d'Évaluation concerné après l'Heure limite applicable seront traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par Action le Jour d'Évaluation suivant.

Affectation des résultats : capitalisation.

Horizon d'investissement : 3 à 5 ans.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque indiquée ci-dessus est fondée sur le maximum de niveau de risque que la Société de gestion peut prendre en respectant la stratégie du Fonds et sur sa performance, le cas échéant.

La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Un niveau de risque 5 indique que, dans des conditions normales de marché, le Fonds présente un risque significatif de perte en capital ; la valeur des investissements du Fonds peut subir des variations journalières significatives à la hausse ou à la baisse.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

•**Risque de liquidité** : risque lié au faible volume d'échanges sur certains marchés financiers ou instruments financier, qui peut conduire à la détérioration des conditions financières auxquelles les opérations d'acquisition et cession peuvent être conclues sur ces marchés ou sur ces instruments financiers.

•**Risque de contrepartie** : risqué lié à la défaillance de l'une des contreparties (y compris le courtier) en cas de liquidation judiciaire, faillite ou tout autre raison.

•**Impact des techniques de gestion** : le Fonds peut avoir recours à des dérivés, des contrats de gré à gré et/ou des opérations de mise en pension. Ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire à une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la Valeur Nette d'Inventaire du Fonds.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous référer à la section « Profil de Risque » (« Risk Profile ») du prospectus du Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Jusqu'à 3%
Frais de sortie	Néant

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il soit investi ou que le revenu de votre investissement ne soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

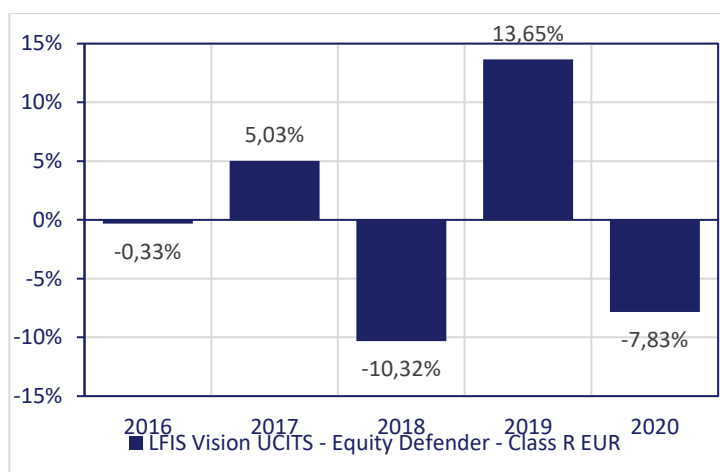
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,15%

Le montant des frais courants est fondé sur les charges de l'exercice financier se terminant le 31/05/2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section "Frais" concernée du prospectus du Fonds, disponible sur demande auprès de LFIS et sur le site Internet www.lfis.com.

Performances passées



La classe d'actions a été créée le 28/09/2015. La performance passée du Fonds a été calculée en EUR, en tenant compte de tous les frais et coûts. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, succursale de Luxembourg.

Fiscalité : La législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est domicilié peut avoir une incidence sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Informations complémentaires : Les informations relatives au prospectus du Fonds, à la Valeur Nette d'Inventaire et aux autres catégories sont disponibles sur le site internet www.lfis.com.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sont également disponibles en anglais, sans frais et sur demande auprès de LFIS, au 104 Boulevard Montparnasse 75014 Paris, France.

La politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, peut être consultée sur www.lfis.com. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion.

Responsabilité : La responsabilité de LFIS ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses,

inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fonds à compartiments multiples : le Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples dont le nom est repris en haut de ce document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du fonds à compartiments multiples. Les actifs et passifs de chaque compartiment du fonds à compartiments multiples sont ségrégués conformément à une obligation légale.

La conversion d'actions (i) du Fonds en actions d'autres compartiments du fonds à compartiments multiples ; ou (ii) d'autres compartiments des fonds à compartiments multiples en actions du Fonds n'est pas autorisée. Les conversions d'actions de toute catégorie du Fonds en actions d'une autre catégorie du Fonds sont autorisées conformément à la procédure de conversion présentée dans la section « Conversion » des généralités du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

LFIS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2021.